

Le conseil communal des enfants



Tu es en 5^{ème} primaire et tu résides sur la Commune de Dalhem.

Tu es intéressé de créer et de mener des projets dans ta commune, dans ton village.

Ton avis et ta motivation sont importants ! Le Conseil Communal des Enfants a besoin de toi !

Qu'est-ce qu'un Conseil Communal des Enfants ?

C'est te donner la possibilité :



- D'exprimer tes idées.
- De confronter tes opinions.
- De participer d'une façon active à la vie de ton quartier, village, commune en réalisant des projets.
- De débattre démocratiquement.

Comment cela

Tout d'abord tu recevras une information et une animation en classe par l'ASBL CRECCIDE. Les animateurs du projet viendront ensuite se présenter à toi en classe et viendront t'apporter des explications. Un formulaire d'inscription te sera alors remis. Il est indispensable pour t'inscrire que tu habites la Commune de Dalhem et que tes parents acceptent ton choix.



fonctionne ?

Ensuite, un processus d'élection sera mis en place dans ton école, les élèves de ta classe pourront ainsi voter pour toi pour que tu sois élu.

Si l'école que tu fréquentes est en dehors de la commune de Dalhem, si tu es en 5^{ème} année primaire, tu peux poser ta candidature. Si plusieurs candidats posent leur candidature, un tirage au sort effectué par le Collège communal désignera deux élus.

La liste électorale reprenant tous les candidats au CCE sera établie par ton école et affichée une semaine durant avant la date choisie pour les élections.

Tu pourras dès lors préparer ton affiche personnelle et commencer ta campagne électorale (en accord avec la direction de ton école et de tes enseignants). Tu recevras un exemplaire de celle-ci et pourra y proposer et défendre tes idées, tes projets, tes souhaits afin de convaincre tes camarades de voter pour toi.

- ATTENTION : une campagne électorale doit respecter certaines règles. Une règle essentielle : **LE RESPECT DES AUTRES**.
- Si tu n'es pas candidat, tu pourras faire partie du bureau de vote, soit comme président, soit comme assesseur.

Le jour des élections :

Comment se passe les votes ?

1)

Tu présenteras ta carte d'électeur à l'assesseur qui la donnera au président du bureau et qui, en échange, te donnera ton bulletin de vote.

2)

Tu te rendras dans l'isoloir pour y voter.

Ensuite tu sortiras de l'isoloir et tu viendras placer ton bulletin de vote dans l'urne (Si tu ne sais pas, le président est là pour t'aider).



3)

L'assesseur te rendra ta carte d'électeur où il aura apposé un cachet signifiant que tu as voté (Tu ne peux voter qu'une seule fois).

!! Félicitations !!

Pour la première fois, tu viens d'accomplir ton devoir électoral, tu as voté, tu as choisi quelqu'un pour te représenter, tu as donné ton avis ! C'est très important !

C'est ainsi que tu feras pour chaque élection lorsque tu auras atteint ta majorité légale.

Ce qu'il faut savoir :

Le bulletin de vote est un document très important que tu dois respecter. Si tu ne veux pas voter, ton vote sera blanc.

Quel que soit le résultat :



- Si tu es élu, il ne faudra pas oublier d'expliquer aux camarades de ton école, ceux que

- Si par malheur, tu n'étais pas élu, pense que des camarades ont voté pour toi, et que tu pourras être choisi la prochaine fois comme délégué de classe dans le secondaire si tu le souhaites.

- Si tu as le bonheur d'être élu, tu siègeras au CCE, tu occuperas peut-être le fauteuil des élus adultes lors des réunions. QUEL HONNEUR !

-

tu es élu, il ne faudra

pas oublier d'expliquer aux camarades de ton école, ceux que

tu représentes, le travail que vous effectuez au CCE (peut-être en classe avec bien sûr l'accord de ton institutrice).

Tout au long de l'année, au sein du Conseil Communal des Enfants, tu vas pouvoir élaborer et réaliser des projets d'intérêt collectif grâce à ton **imagination** et ton **réalisme**.

De cette manière, tu apprendras sur le terrain que de mener un projet à bien n'est pas toujours chose aisée, que des démarches seront nécessaires, qu'une majorité n'est pas facile à rallier à une cause, Bref que la DEMOCRATIE doit se mériter chaque jour.

Que tu sois candidat ou électeur, tu découvriras dans cette expérience le sens de la DEMOCRATIE et de la CHOSE PUBLIQUE, mais surtout une motivation pour t'impliquer dans le futur.

Tu joueras un rôle important dans la vie de ta commune. Demain, ce sera peut-être toi qui seras à la barre du navire.

